



SOURS

BULLETIN

SOURS

L'Épi Beauceron

MUNICIPAL D'INFORMATION

Editorial

Chère sourséenne, cher sourséen,

Je voudrais, pour commencer, vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections du 15 mars.
Je tiens à remercier les électrices et les électeurs qui se sont déplacés malgré la pandémie qui s'annonçait.
Confinement oblige, nous n'avons pas pu vous présenter lors d'une réunion publique le programme que nous défendions pour les six prochaines années.
Quelques jours plus tard, Monsieur le Président de la République annonçait le début du confinement.
S'il est encore impossible de mesurer totalement l'ampleur du choc sanitaire et du choc économique du Covid-19, nous pouvons rappeler notre travail accompli ces derniers mois.
En premier lieu, la solidarité a été notre première préoccupation.
En effet, les contraintes de distanciation sociale renforcent souvent l'isolement, amènent des inquiétudes et génèrent des besoins particuliers.
C'est pourquoi vos élus ont suivi plus d'une vingtaine de personnes âgées ou vulnérables depuis le début du confinement.
Une aide a été apportée pour faire les courses (alimentaires ou médicales), aux personnes les plus isolées. Toutes ces actions ont été très appréciées par les personnes concernées.
Nous avons aussi pu voir que la solidarité et l'entraide entre voisins étaient bien présentes dans toute la commune ! Merci à tous ceux qui ont proposé et apporté leur aide aux autres.
La vigilance de vos élus se prolonge actuellement dans les semaines de déconfinement que nous vivons.
Pendant toute cette période, notre personnel communal était présent pour répondre aux besoins de la population en assurant l'accueil téléphonique en mairie mais surtout l'accueil dans nos écoles des enfants de personnels prioritaires. Il était aussi présent pour entretenir notre patrimoine et effectuer les travaux prévus. Je l'en remercie.
Très tôt, alors qu'il y avait pénurie, nous avons commandé des masques de protection. Ceux-ci ont pu être remis gratuitement à chaque habitant.
Je remercie nos commerçants qui ont pu rester ouverts pour proposer des plats préparés, ou des denrées de première nécessité.
Merci à tous leurs employés mais aussi aux médecins, et toutes les professions para médicales, aux pompiers et gendarmes qui étaient en première ligne.
Nous avons tous pu apprécier la réouverture de notre commerce de proximité Coccinelle qui nous a permis un approvisionnement local de qualité. Merci encore de leur présence et je profite de cette page pour rappeler que nos commerces implantés dans le village ne doivent pas uniquement être fréquentés lors d'épisode de confinement ! Sachons les apprécier tous les jours !
Depuis le début du déconfinement, nous nous employons maintenant à ouvrir progressivement la totalité de nos services et de nos aménagements conformément aux directives gouvernementales, dans la mesure de nos moyens.
Du côté de nos écoles, une concertation et un travail préparatoire ont eu lieu entre directrices, parents et services municipaux. Malgré les difficultés pour accueillir les enfants dans le cadre d'un protocole sanitaire très strict, une volonté commune s'est dessinée pour que les petits sourséens puissent revenir en classe, progressivement.
Cette concertation nous a amenés à mobiliser de nombreux moyens humains et matériels (désinfection, nouveaux agencements, marquage au sol afin de respecter les distances...)
Les familles qui le souhaitaient ont pu apporter un panier repas. Un service d'aide et de surveillance des enfants le midi était alors proposé gratuitement par notre personnel communal.
Et nous avons pu rouvrir la cantine (sans le self) les deux dernières semaines de juin.
Notre devoir de mémoire est resté intact. C'est dans un format restreint qu'un hommage a été rendu à nos anciens combattants et à tous ceux qui sont morts pour notre liberté, lors de la cérémonie du 8 mai 2020.
Ce moment très émouvant restera pour moi exceptionnel : accompagné par M Loppé, ancien combattant, et d'un nombre limité d'élus, pour rappeler d'où nous venons, ce que nous sommes et témoigner de la volonté de notre peuple à assurer sa liberté, malgré même la pandémie.
Mais c'est un fait, la vie reprend son cours. Elle est la même, mais si différente à la fois. Le conseil municipal d'installation qui avait été annulé en mars du fait du confinement a pu finalement se tenir, à huis clos, le 28 mai dernier.
Ils restent encore de nombreuses étapes à franchir car le virus continue de faire des victimes. Nous devons donc, collectivement, nous montrer prudent et continuer à appliquer les gestes barrières.
La nouvelle place de Verdun a été réceptionnée en ce début d'été.
Vous pouvez en profiter pour flâner et même si le cœur vous en dit, vous installer sur la nouvelle terrasse du café des sports ou sur le nombreux bancs à votre disposition. Le panneau d'information lumineux et son application mobile décrite dans ces pages, complètent l'offre du site internet.
J'espère que vous avez tous pu passer de bonnes vacances et je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

Bien à vous,

Le Maire,
Jean-Michel Plault

Place de Verdun



Redevenue agréable, attractive et conviviale, la place de Verdun, dont les travaux sont maintenant achevés, affiche fièrement un renouveau et une nouvelle qualité paysagère pour le centre bourg de notre village.

Les objectifs principaux, lesquels étaient de retrouver une dynamique et une attractivité au cœur même du village, tout en renforçant la sécurité des piétons, ont été atteints.

Nœud de communication fort pour le village mais aussi lieu de passage très sollicité par divers véhicules, la fonction essentielle du déplacement routier a été conservée mais surtout sécurisée, de part une limitation de la vitesse et un nouveau sens de circulation, évitant ainsi un trafic qui pourrait s'avérer trop soutenu.

Nous remercions l'ensemble des commerces et des habitants du village pour leur patience durant la période des travaux, surtout suite au confinement qui n'a pas aidé à les achever dans les délais attendus.

Supermarché Coccinelle



La rencontre gagnant-gagnant s'est faite entre un couple de commerçants Normands (Sandrine LEPOITTEVIN et Stéphane AUBOIR) dans le textile depuis 2004 qui recherchaient un commerce alimentaire et une commune (Sours) qui voulait rouvrir son supermarché.

Il restait aux commerçants à trouver une enseigne qui croie au potentiel du magasin et qui respecte leur désir d'indépendance. Ils ont choisi COCCINELLE via la Société Codifrance, basée à Châteauneuf-sur-Loire et spécialisée dans le commerce de proximité.

Leur objectif est d'avoir une offre locale la plus large possible et de développer les services car la proximité et la fraîcheur doivent être les valeurs du magasin. Leur ambition est d'accueillir les

habitants de SOURS et des communes environnantes dans un espace où trouver les produits de base, de la convivialité, de la tranquillité, et qui donne envie d'y faire ses courses.

Doté de services supplémentaires (station-service, gaz, colis Amazon, laverie) ce lieu va devenir un incontournable de la vie locale.

Avec une ouverture juste avant le confinement, cela nous a bien arrangés mais maintenant les clés de la pérennité de ce supermarché sont entre nos mains, faisons le vivre et il perdurera.

n° 36
SEPTEMBRE 2020

SOMMAIRE

Page 2
VIE LOCALE ET COMMUNALE
• *Le nouveau conseil municipal*

Page 3
VIE LOCALE ET COMMUNALE
• *Silos de Sours*
• *Un nouveau moyen de communication*
• *Recommandations*
• *Bloc-notes*

Page 4
LES ASSOCIATIONS
VOUS INFORMENT

- **URGENCE depuis un portable** Tél. 112
- **SAMU** Tél. 15
- **Gendarmerie** Tél. 17
- **Pompiers** Tél. 18
- **Médecins** Tél. 02 37 25 70 23
Tél. 02 37 25 73 78
Tél. 02 37 91 93 05
- **Pharmacie** Tél. 02 37 25 76 22
- **Mairie** Tél. 02 37 25 70 28
- **Centre anti-poison**
Angers Tél. 02 41 48 21 21

Vous pouvez nous écrire
Mairie 2, rue Isambert 28630 Sours
contact@sours.fr
urbanisme@sours.fr
scolaire@sours.fr
www.sours.fr

VIE LOCALE ET COMMUNALE

Le nouveau conseil municipal, qui fait quoi ?

Le maire



Jean-Michel Plault

Les adjoints



Daniel Mercier
1^{er} adjoint
Urbanisme et PLU



Aline Andrieu
2^e adjoint
Affaires scolaires



Pascal Galopin
3^e adjoint
Travaux et Espace rural



Christelle Durand
4^e adjoint
Finances



Jean-Luc Gallopin
5^e adjoint
Affaires sociales
et vie associative

Les conseillers municipaux



Valérie Behue



Céline Etourneau



Gérard Person



Corinne Cole



Mickaël Ricois



Florence Bacon



Sébastien Duménil



Nicole Convenant



Edouard Prévosteau



Christine Detais



Pascal Héron



Catherine Egasse



Ludovic Duret

COMPOSITION DES COMMISSIONS

FINANCES

Jean-Michel Plault, Christelle Durand, Daniel Mercier, Pascal Galopin, Florence Bacon, Céline Etourneau.

URBANISME (Gestion des autorisations d'occupation des sols)

Jean-Michel Plault, Daniel Mercier, Catherine Egasse, Gérard Person, Pascal Héron, Sébastien Duménil, Edouard Prévosteau.

TRAVAUX (Bâtiments communaux, Voiries, Trottoirs, Eclairage Public, Réseaux, Constructions diverses, Espaces verts, Stade, Gestion des zones naturelles, Entretien des Chemins ruraux, Chemins de Randonnée, Fossés, Espaces boisés y compris parc)

Jean-Michel Plault, Daniel Mercier, Aline Andrieu, Pascal Galopin, Gérard Person, Pascal Héron, Nicole Convenant, Corinne Cole, Ludovic Duret, Sébastien Duménil.

VIE ASSOCIATIVE SPORT CULTURE

Jean-Michel Plault, Daniel Mercier, Aline Andrieu, Jean-Luc Gallopin, Valérie Behue, Corinne Cole.

COMMUNICATION

Jean-Michel Plault, Valérie Behue, Gérard Person, Catherine Egasse, Christine Detais, Mickaël Ricois.

AFFAIRES SCOLAIRES

Jean-Michel Plault, Aline Andrieu, Christelle Durand, Valérie Behue, Céline Etourneau, Mickaël Ricois.

AFFAIRES SOCIALES (Aide à la population, Repas des anciens, Portage des repas à domicile)

Jean-Michel Plault, Aline Andrieu, Jean-Luc Gallopin, Christelle Durand, Catherine Egasse, Valérie Behue, Florence Bacon, Christine Detais.

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES (marchés publics)

Jean-Michel Plault, président ; Pascal Galopin, titulaire ; Céline Etourneau, titulaire ; Edouard Prévosteau, titulaire ; Corinne Cole, suppléante ; Ludovic Duret, suppléant ; Mickaël Ricois, suppléant.

SILOS DE SOURS

Regardons une dernière fois la photo des silos de Sours car cela n'existe plus,

Il y a eu table rase et le terrain ainsi libéré est prêt pour de nouveaux projets.



Histoire des silos (extraits du livre : SOURS petits récits et grande histoire)

«La coopérative Agricole de Sours, créée en 1934, fut l'une des toutes premières du département. Ses premiers magasins étaient installés dans les hangars de la commanderie. Elle fit édifier le premier silo en 1936 sur l'emplacement de l'ancienne gare des tramways, le terrain ayant été cédé par la commune pour la somme de 1 franc. La coopérative en confia la gérance aux commissionnaires en grains. Les opérations du silo étaient déjà effectuées mécaniquement, ce qui réduisait la main d'œuvre. Ce premier silo avait une capacité de 10 000 quintaux.

Un deuxième silo d'une capacité de 56 000 quintaux fut construit en 1985 près du premier.»

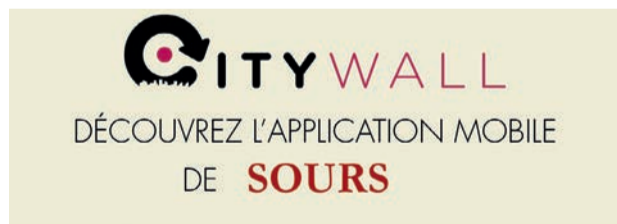
UN NOUVEAU MOYEN DE COMMUNICATION



Au cœur de notre village, sur la toute nouvelle place de Verdun, un nouveau support de communication est installé depuis quelques semaines : un panneau d'affichage dynamique et lumineux d'informations qui est visible 24 h / 24 ! On peut découvrir tranquillement assis sur un banc ou en passant toutes les informations municipales qui rythment notre commune. Très attractif, des messages accompagnés de photos défilent pour illustrer les actualités. Chaque jour les prévisions météorologiques sont annoncées ainsi que les

horaires d'ouverture de la mairie, de la déchetterie et en cas de besoin les alertes.

Bien sûr c'est une source d'informations supplémentaires pour annoncer les événements et les rendez-vous à ne pas manquer, les fêtes et les sorties, le programme dynamique de nos nombreuses associations. On peut retrouver toutes ces actualités en temps réel sur l'application « CityWall » disponible sur smartphone ou la tablette. N'hésitez pas à l'installer !



La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement CityWall puis sélectionnez votre ville



RECOMMANDATIONS

DÉCHETS VERTS

Horaires ouverture :

Lundi après-midi de 13h30 à 16 heures
Mercredi après-midi de 13h30 à 16 heures
Samedi de 9h00 à 18 heures



Trois bennes à déchets verts sont à votre disposition dans la zone artisanale des Grouaches à Sours.

Elles sont vidées ou remplacées le lundi matin et le jeudi.

En cas de saturation des bennes, le site d'apport est fermé afin d'éviter un stockage non conforme.

Il est strictement interdit de déposer vos déchets devant la grille du site, et les branchages supérieurs à un mètre ne sont pas acceptés. Les volumes trop importants qui réduisent d'autant la durée d'ouverture du site sont à proscrire. Les apports supérieurs à 1/2 m³ doivent être déposés en déchetterie. Nous vous demandons de bien vouloir respecter ces quelques consignes de bon sens et de respect.

Nous vous rappelons que les déchetteries de Chartres Métropole sont ouvertes en semaine et le dimanche matin (consulter les horaires).

LE BRUIT

Sur la voie publique

Les bruits gênants par leur intensité sont interdits en particulier ceux pouvant provenir de l'emploi de dispositifs de diffusion sonore, des réparations ou réglages de moteurs, de l'utilisation de pétards...

De voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage ne peuvent être réalisés que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00



Les victimes de nuisances se doivent de rechercher avant tout une solution amiable avec l'auteur du désagrément. Pensons à respecter ces horaires pour le bien-être de tous. Merci.

RENDONS NOTRE QUOTIDIEN AGRÉABLE !

Trop de rues et de sites communaux (City stade, stade, lavoirs, place de l'église ...) sont salis ou dégradés par des gestes inciviques qui coûtent cher à la commune.

La propreté dans les rues et sur les trottoirs

Les déjections de chiens jonchent trop souvent divers lieux de la commune. En promenade le chien doit toujours être tenu en laisse, et si nécessaire son propriétaire doit ramasser les besoins de son chien.



Chaque propriétaire ou locataire doit veiller à la propreté de son caniveau afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie vers les avaloirs. Le désherbage et le déneigement des trottoirs est également à la charge de l'habitant, veillez à ne pas laisser pousser des herbes indésirables.

Lieu de collecte sélective

Les containers sont régulièrement envahis par des débris de toute sorte. Il est interdit de déposer quelque chose au pied des bacs. Le nettoyage est fait par le personnel communal chaque semaine, pensez à eux.

EN ADOPTANT LES BONS GESTES VOUS CONTRIBUEREZ À L'AMÉLIORATION DE NOTRE CADRE DE VIE.

MERCI POUR LA COLLECTIVITÉ.

RECENSEMENT 2021

Pour effectuer le recensement de la commune en janvier et février prochain, la mairie recherche ses agents recenseurs. Si vous êtes intéressés, merci de vous signaler en mairie.

OUVERTURE DE LA MAIRIE
Tous les jours de 10h à 12h
(sauf le samedi matin pendant les vacances scolaires et veille de jours fériés)
Mardi et jeudi de 16h00 à 18h30
Tél. 02 37 25 70 28
contact@sours.fr - www.sours.fr

FILIBUS À LA DEMANDE
Numéro 0825 30 28 00

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

LUNDI : 9h - 12h / 14h - 18h
DIMANCHE : 9h - 12h

Chaunay : Fermé le mardi

Champhol : Fermé le jeudi

Dammarié : Fermé le lundi et jeudi

Fermeture les jours fériés

Dernier accès 1/4 d'heure avant la fermeture

SERVICE DÉCHETS CHARTRES MÉTROPOLE
numéro vert : 0800 22 20 36
(appel gratuit d'un poste fixe)

Service des eaux (CMeau)
Dépannage : 02 34 43 90 22

BENNE DE STOCKAGE DES DÉCHETS VERTS
DU 1^{ER} AVRIL AU 30 NOVEMBRE

Les bennes sont vidées le lundi matin et le jeudi.

Horaires d'ouverture :

Lundi de 13h30 à 16h00

Mercredi de 13h30 à 16h00

Samedi de 9h00 à 18h00

LA POSTE

Bureau de Sours - Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00

Horaires du mardi : 14h15 à 17h00

Samedi de 9h00 à 12h00

Tél. 02 37 25 77 86

INFORMATIONS PRATIQUES
MAISON MÉDICALE
2 rue du Docteur Bouclet

MÉDECINE GÉNÉRALE

D^r Bruno MANENT

Tél. 02 37 25 70 23 sur rendez-vous

D^r Stéphane ANDRIEU

Tél. 02 37 25 73 78 sur rendez-vous

D^r Florence BONNET-BOUTILLON

Tél. 02 37 91 93 05 sur rendez-vous

INFIRMIÈRE D.E.

Stéphanie CABART - Frédéric HALLEY

Permanence de 8h à 9h sur rendez-vous

sauf le dimanche et jours fériés.

visite à domicile Tél. 02 37 25 95 22

DIÉTÉTICIENNE

Carole PETIT

Tél. 02 37 25 79 82 ou 06 03 19 44 78

du lundi au samedi sur rendez-vous

PÉDICURE - PODOLOGUE D.E.

Ombeline GOUBIER

Stéphanie DESNOTS-GAUTHIER

Tél. 02 37 21 69 45 sur rendez-vous et à domicile

RÉFLEXOLOGUE PLANTAIRE

Caroline BEAUCHAMP

Tél. 02 37 26 09 22

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE D.E.

Cécile DURET - Guillaume MORCHOISNE

Maxime CHARBONNEAU

Tél. 02 37 25 73 61

CABINET DENTAIRE

10 place du Calvaire

D^r Miléna RAISA RADU

Tél. 02 37 25 91 79

PHARMACIE

Pharmacie Caudron

11 rue du D^r Bouclet Tél. 02 37 25 76 22

LE CULTE

Paroisse de l'Épiphanie

Permanences à la Maison Paroissiale

5 rue de l'église à Sours

Samedi : 10h-12h

Tél. 02 37 25 70 54

Pour tous renseignements :

www.paroisseepiphanie.com

courriel : paroisseepiphanie28@gmail.com

